



Rassemblement juridique Pour la liberté vaccinale contre la COVID

VIOLATION DES DROITS FONDAMENTAUX PENDANT LA CRISE DE LA COVID

Objectifs

- ▶ Rétablir la liberté vaccinale
- ▶ L'obligation contre la COVID porte atteinte à :
 - ▶ Droit à la vie
 - ▶ Inviolabilité du corps humain et la dignité de la personne
 - ▶ Consentement libre, éclairé et écrit
 - ▶ Droit au respect de la vie privée
 - ▶ La Dignité

Méthode

1. Etape 1: attaquer le décret 2021-1059 du 7 août 2021 par des référés devant le conseil d'état
2. Etape 2: Soumettre la décision du Conseil d'état aux juridiction internationale

Les traités ou accords régulièrement ratifiés ou approuvés ont, dès leur publication, une autorité supérieure à celle des lois...

Art. 55, Constitution du 4 octobre 1958

Feuille de route

Etape 1
Juridiction
française
Conseil d'état

Etape 2
Juridictions
Internationales

Etape 1: 3 référés au Conseil d'état

Référé liberté



Référé suspension

Recours en annulation

Notre atout

▶ Le contrôle légalité

- ▶ Le contrôle de légalité vise particulièrement à assurer la supériorité des engagements internationaux et européens que la France a ratifiés sur les lois et les règlements internes.
- ▶ Un tel contrôle peut par exemple être exercé par un juge sur une loi ou sur tout acte administratif (décret, etc.). Les juges déclarant la loi contraire à la norme font prévaloir sur elle la norme issue du traité, la loi, ou la partie de la loi, concernée n'est pas à proprement parler abrogée mais elle est rendue sans effets.

L'obligation vaccinale viole

- ▶ La Convention Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme (CEDH)
- ▶ La Convention d'Oviedo
- ▶ La Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne
- ▶ La DIRECTIVE 2001/20/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 4 avril 2001
- ▶ La DIRECTIVE 2001/83/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 6 novembre 2001
- ▶ Le RÈGLEMENT (CE) No 507/2006 DE LA COMMISSION du 29 mars 2006
- ▶ Le RÈGLEMENT (UE) 2021/953 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 14 juin 2021
- ▶ La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH)
- ▶ Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques
- ▶ Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
- ▶ La Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme
- ▶ La Déclaration d'Helsinki

Qu'attendre du conseil d'état ?

- ▶ Annulation ou suspension de l'obligation vaccinale contre la COVID
 - ▶ Conséquence: Reprise du travail pour les employés, les indépendants et les libéraux concernés
- ▶ En cas de refus
 - ▶ Rien n'est perdu
- ▶ Quelle que soit la décision du Conseil d'état, nous irons devant les juridictions internationales

Pourquoi aller
devant les
juridictions
internationale?

PLUS JAMAIS ÇA !



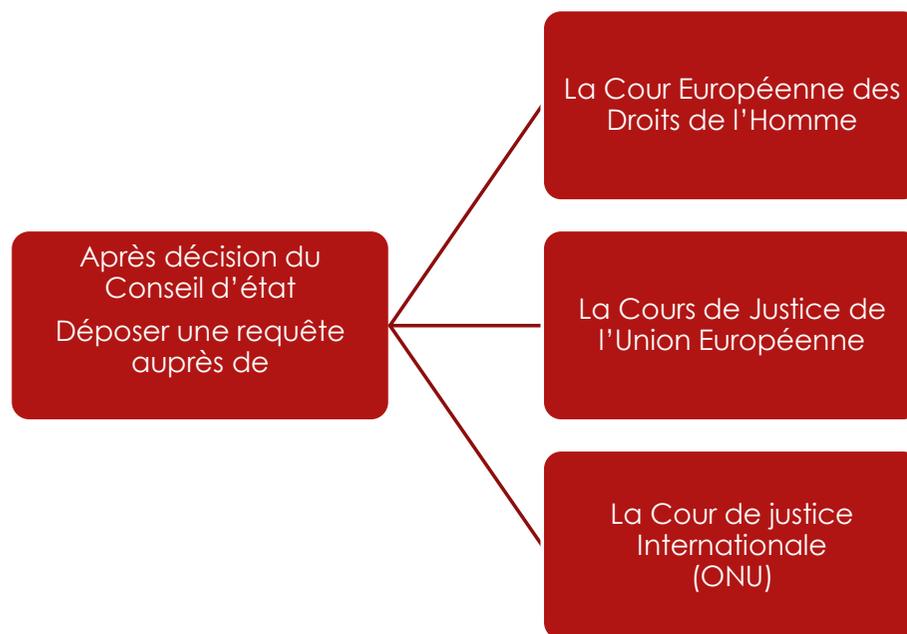
Plusieurs personnes dans chaque cour de juridiction internationale

Plus nous serons, plus nous aurons de poids, plus nous augmentons nos chances de rétablir nos droits fondamentaux

Pourquoi aller dans plusieurs juridictions internationale ?

- ▶ La France est soumise à des engagements auprès :
 - ▶ Du Conseil de l'Europe (CE)
 - ▶ Texte fondamental: Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales
 - ▶ Tribunal: Cour Européenne des Droits de l'Homme
 - ▶ De l'Union Européenne (UE)
 - ▶ Texte fondamental: Charte des Droits fondamentaux de l'Union Européenne
 - ▶ Tribunal: Cour de Justice de l'Union Européenne
 - ▶ De l'Organisation des Nations Unies (ONU)
 - ▶ Texte fondamental: Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
 - ▶ Tribunal: Cour internationale de Justice

Etape 2: juridictions internationales



Juridictions internationales

ET TEXTES À FAIRE VALOIR

Cour Européenne des Droits de l'Homme

- ▶ Est la cour de justice du Conseil de l'Europe
- ▶ Textes:
 - ▶ Convention Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Droits Fondamentaux (ou Convention Européenne des Droits de l'Homme, CEDH)
 - ▶ Convention pour la protection des Droits de l'Homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine : Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine (ou Convention d'Oviedo)

Cour de Justice de l'UE

- ▶ Est la cour de justice de l'Union Européenne
- ▶ Textes:
 - ▶ Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne
 - ▶ DIRECTIVE 2001/20/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 4 avril, 2001 concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres relatives à l'application de bonnes pratiques cliniques dans la conduite d'essais cliniques de médicaments à usage humain
 - ▶ DIRECTIVE 2001/83/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 6 novembre 2001 instituant un code communautaire relatif aux médicaments à usage humain
 - ▶ RÈGLEMENT (CE) No 507/2006 DE LA COMMISSION du 29 mars 2006 relatif à l'autorisation de mise sur le marché conditionnelle de médicaments à usage humain relevant du règlement (CE) no 726/2004 du Parlement européen et du Conseil
 - ▶ RÈGLEMENT (UE) 2021/953 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 14 juin 2021 relatif à un cadre pour la délivrance, la vérification et l'acceptation de certificats COVID-19 interopérables de vaccination, de test et de rétablissement (certificat COVID numérique de l'UE) afin de faciliter la libre circulation pendant la pandémie de COVID-19

Cour internationale de justice

- ▶ Est la cour de justice principale de l'Organisation des Nations Unies (ONU)
- ▶ Textes :
 - ▶ Charte des Nations Unies
 - ▶ Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH)
 - ▶ Pacte international relatif aux droits civils et politiques
 - ▶ Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
 - ▶ Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme
 - ▶ Déclaration d'Helsinki

Vue complète du projet

Etape 1: Juridiction Française, Conseil d'état

Référé liberté

ET

Référé suspension suivi d'un recours en annulation

Etape 2: Juridictions internationales

- Cour Européenne des Droits de l'Homme
- Cour de Justice de l'Union Européenne
- Cour Internationale de Justice de l'ONU

Qui peut rejoindre les actions

- ▶ Les référés devant le Conseil d'état
 - ▶ Toute personne concernée par la vaccination obligatoire
 - ▶ Personne physique
 - ▶ Soignant, urgentiste, sanitaire, etc...
 - ▶ Personne morale
 - ▶ Obligée de suspendre ou de renvoyer un ou plusieurs employés
- ▶ Les requêtes devant les juridictions internationales
 - ▶ Toute les personnes ayant pris part aux référés devant le Conseil d'état

Prix de l'étape 1

- ▶ Rejoindre l'étape 1 à tout moment (référés en Conseil d'état):
 - ▶ Forfait COVID : €900.- par personne physique
 - ▶ Forfait COVID : €3000.- par personne morale
- ▶ Inclus:
 - ▶ Frais administratifs
 - ▶ Frais d'avocat

Note: honoraires courants = €6000.-

Prix de l'étape 2

- ▶ Cour Européenne des Droits de l'Homme (CE): budget à définir
- ▶ Cour Européenne de Justice (UE): budget à définir
- ▶ Cour internationale de justice (ONU): budget à définir
- ▶ Financement :
 - ▶ Par une ou plusieurs cagnottes
 - ▶ Par des dons
 - ▶ Au travers d'associations et / ou de collectifs partenaires
 - ▶ Participation des clients

Comment rejoindre l'action ?

- ▶ S'inscrire sur [www. https://www.fortabat-labatut.com/covid-vos-droits](https://www.fortabat-labatut.com/covid-vos-droits)
- ▶ Pour les personnes physiques, envoyer par email :
 - ▶ Copie de la carte d'identité ou du passeport
 - ▶ Attestation de domicile
 - ▶ Preuve du métier exercé (contrat de travail ou dernière fiche de salaire)
- ▶ Pour les personnes morales, envoyer par email :
 - ▶ Extraits K-BIS de mois de 3 mois
 - ▶ Avis de situation de l'entreprise au répertoire SIRENE
 - ▶ Attestation fiscale justifiant de la régularité de la situation de votre entreprise (impôt entreprise, TVA)
- ▶ Adresse email : contact-covid@fortabat-labatut.com



Les avocats

EN CHARGE DES DOSSIERS

Philippe Fortabat-Labatut



- ▶ Docteur en Droit
- ▶ Titulaire un Doctorat ès-Lettres, et d'une Licence d'Anglais
- ▶ Diplômé de l'Université anglaise de Cambridge et de l'Université espagnole de Salamanca
- ▶ Ancien Elève de l'Ecole Nationale des Brigades des Douanes, il a exercé dans la Branche de la Surveillance pendant plus de 10 années, puis a été Auditeur l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN)
- ▶ Avocat au barreau de Paris depuis 1993
- ▶ Avocat en Espagne, à San Sebastian (Pays Basque) depuis 2004, et à Pamplona (Pampelune) en Navarre espagnole, depuis 2011

Dossiers sensibles et médiatiques

- ▶ Mise en examen de J. Chirac, J-P. Raffarin et D. Mattei pour crime contre l'humanité par l'obligation vaccinale
- ▶ Défense de deux Députés français : Jean LASSALLE et Philippe FOLLIOU
- ▶ Défense d'un Ancien Chef d'Etat français
- ▶ Défense de Jacques MEDECIN Ancien Ministre Français, réfugié en Amérique Latine
- ▶ Défense des Victimes des "Ecoutes Téléphoniques de l'Elysée" sous le Président MITTERAND
- ▶ Défense des Membres du Gouvernement Provisoire de la Monarchie dissout par Décision de Justice
- ▶ Défense de l'Association "Touche pas à mon Canton"
- ▶ Défense de la Famille de l'Empereur de Centrafrique, Jean-Bedel BOKASSA
- ▶ Défense de la famille du Président du Zaïre (République Démocratique du Congo), Joseph MOBUTU
- ▶ Défense du Blogueur Benoit ILLASSA contre le Président en exercice du Bénin, Boni YAYI
- ▶ Affaire des Orthodoxes Roumains de France

Nassima Ferchiche



- ▶ Docteur en droit public
- ▶ Droit des libertés fondamentales
- ▶ Droit de l'urbanisme
- ▶ Droit des contrats
- ▶ Droit immobilier
- ▶ Droit de la famille

Dossiers sensibles et médiatiques

- ▶ A gagné contre la ville de Marseille devant le conseil d'état dans l'affaire des classes maternelles fermées (2020)
- ▶ Référé suspension Grande Mosquée de Marseille

Contacts

Me Fortabat-Labatut

Avocat FORTABAT LABATUT

6, Villa Belliard

75018 Paris

FRANCE

Téléphone: +33188610148

Email: fortabat-labatut@wanadoo.fr

Me Ferchiche

Cabinet FERCHICHE NASSIMA

52 Rue de Rome

13001 MARSEILLE

France

Téléphone: +33782411960

Email: nferchiche.avocat@gmx.fr



Ce qui nous rassemble

EST PLUS FORT QUE CE QUI NOUS DIVISE